



9ème Journée d'Études
des Jeunes chercheurs du LabEx Hasted

Jeudi 29 Avril 2021

École Pratique des Hautes Études
4-14 rue Ferrus 75014 Paris

PROGRAMME

9h30

Introduction par Daniel-Odon HUREL, Directeur du LabEx HASTEC

9h40

Introduction par les organisateurs de la journée : Ilaria AMPOLLINI, Nicola GUYARD et Ellen LUZ

Session 1 – SAVOIRS RELIGIEUX

9h50 : Dariouche Kechavarzi (Doctorant LabEx HASTEC LEM/EPHE)

Qu'est-ce que l'héresiographie musulmane ? Analyse de la représentation des hérésies shi'ites des débuts de l'Islam.

10h10 : Ellen Luz (Doctorante LabEx HASTEC Césor/EHESS)

De l'Amérique à Goa : les rapports de visites ad limina des évêques portugais (XVIe – XVIIIe siècles).

10h30 : Nicolas Guyard (Post-doctorant LabEx HASTEC Césor/EHESS/CNRS)

Autour d'un prépuce. Authenticité et traditions : le cas du Prépuce du Christ de Châlons-en-Champagne.

10h50 – 11h10 : DISCUSSION

11h10 – 11h30 : PAUSE

Session 2 – PRODUCTION ET CIRCULATION DES SAVOIRS

11h30 : Ilaria Ampollini (Post-doctorante LabEx HASTEC IHMC/Paris 1)

Quel savoir scientifique dans les jeux de société ? Une première analyse de la production de la famille Wallis.

11h50 : Marion Robinaud (Post-doctorante LabEx HASTEC Césor/EHESS/CNRS)

Les sœurs et les activités artisanales autochtones dans les écoles-pensionnats canadiennes au XXe siècle.

12h10 : Mélanie Toulhoat (Post-doctorante LabEx HASTEC IMAF/CNRS)

Vô aprender a ler, pra dar lição aos meus camaradas. Expériences pilotes d'alphabétisation pour adultes et circulations militantes internationales entre le Brésil, la Guinée-Bissau et le Cap-Vert (années 1970)

12h30 – 12h45 : DISCUSSION

12h45 – 14h00 : PAUSE

Session 3 – ARCHIVES ET PATRIMOINES

14h00 : Charlotte Fernandes (Doctorante LabEx HASTEC PROCLAC/ EPHE)

Des rites au festival : empreinte hittite ou interprétation des savoirs dans l'archive du devin d'Emar ?

14h20 : Carole Jarsaillon (Doctorante LabEx HASTEC AOROC/ EPHE)

Les procès-verbaux des réunions du Comité d'Égyptologie, recherches en cours sur la gestion du Service des Antiquités égyptiennes sous Pierre Lacau (1914-1937)

14h40 : Marcos Camolezi (Post-doctorant LabEx HASTEC CAK/EHESS/CNRS)

Les actes du colloque. Le travail et les techniques dans l'histoire de « la technique »

15h00 : Anaïs Mauuarin (Post-doctorante LabEx HASTEC CAK/EHESS/CNRS)

Patrimonialiser l'anthropologie. Créer l'archive photographique du Laboratoire d'Anthropologie Sociale

15h20 – 15h30 : DISCUSSION

15h30 – 15h40 : AUTRES POINTS

15h40

Conclusion générale par Daniel-Odon Hurel

COMPTE-RENDU

Session 1 – SAVOIRS RELIGIEUX

Qu'est-ce que l'hérésiographie musulmane ?

Analyse de la représentation des hérésies shī'ites des débuts de l'islam

Dariouche KECHAVARZI

Doctorant LabEx HASTEC LEM/ EPHE

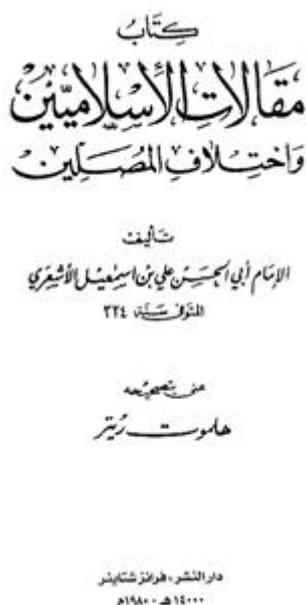


Fig. 1. Édition *Maqālāt al-Islāmiyyīn wa khtilāf al-muṣallīn* du sunnite Abū l-Ḥasan al Ash'arī par Hellmut Ritter.

L'emploi de la notion chrétienne d'hérésiographie pour l'étude de l'islam a fait l'objet de nombreuses discussions scientifiques. En effet, l'histoire de l'islam n'ayant pas connu d'Église, gardienne exclusive de l'orthodoxie, l'application de ce concept comporte d'importants risques méthodologiques, provoquant ainsi des réticences bienvenues. Mais dès lors, comment qualifier la tradition littéraire musulmane, développée aux 3-4/9-10e siècles, compilant les thèses des divers courants de l'islam ancien (traités de *maqālāt*, *firaq*, *milal wa niḥal*, etc.) ? En toute prudence, notre exposé s'est employé à esquisser la reconstruction d'un concept d'hérésiographie propre à l'islam et à son histoire, ceci à partir de l'analyse de la représentation des groupes shī'ites qualifiés de *ghulāt* (extrémistes, exagérateurs) dans les corpus « hérésiographiques » sunnites comme shī'ites. Pour ce faire, nous avons proposé d'approcher l'« hérésiographie musulmane » non seulement comme *corpus* mais avant tout comme *pratique discursive* ancrée dans un contexte religieux, social et politique spécifique. À partir de l'analyse des

paramètres de cette pratique et sa *fonction* historique, il s'agit ainsi de proposer une définition fonctionnelle de l'« hérésiographie musulmane ».

En étudiant la représentation des *ghulāt* dans le corpus hérésiographique nous avons mis en avant ce qui semble être un élément déterminant de son discours sur les *ghulāt* : la dé-apocalypticisation de leur représentation et, par-là, de la mémoire des débuts de l'islam.

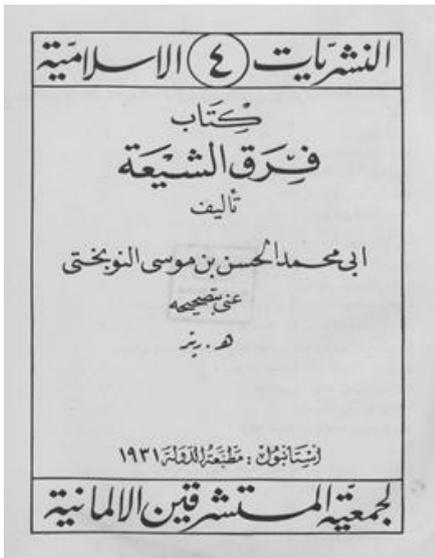


Fig. 2. Édition des Maqālāt du mu'tazilite Abū I-Qāsim al-Balkhī par Hüsseyin Hansu ('Ammān/Istanbul, 2018)

En effet, dans les sources non-hérésiographiques musulmanes et non-musulmanes) datant des 1er/7e et 2/8e siècles, les groupes catégorisés plus tard comme *ghulāt* sont décrits comme se révoltant au nom de l'arrivée imminente voire déjà entamée de la fin des Temps, annoncée notamment dans le Coran. Or, dans les sources hérésiographiques postérieures, ces éléments apocalyptiques sont absents. Tout au contraire, les hérésiographes attribuent aux *ghulāt* une doctrine de l'éternité du monde qui devient un *topos* de leur représentation. Quant au messianisme de ces groupes, il est rendu quiétiste, les croyants attendant le Retour d'un Imam *après* sa mort, sans jamais que ne soit évoqué le statut messianique qu'il portait de son vivant. Les hérésiographes interprètent également les doctrines ésotériques de type gnostique des *ghulāt* (transmigration des âmes, antinomisme, etc.) comme des preuves de leur défense

de l'éternité alors que selon toute vraisemblance, ces groupes défendaient à la fois des doctrines apocalyptiques et des doctrines de type gnostique.

Ces quelques éléments nous ont permis de définir l'hérésiographie musulmane comme un processus de production mémorielle. Ces écrits produisent tout un arsenal de catégories, d'images, de personnages et de paysages qui offrent au lecteur des souvenirs et un récit implicite mais très précisément structuré des débuts de l'islam, le poussant à s'y situer et à s'approprier ce récit comme étant l'histoire originelle de sa communauté.

Cette nouvelle mémoire se développe par-delà les divergences confessionnelles chez des hérésiographes appartenant aussi bien au shī'isme imamite, qu'au mu'tazilisme, au proto-sunnisme ou même l'ismaélisme. Ainsi, bien que l'islam n'ait pas d'Église, son histoire témoigne pour autant de l'existence d'une dynamique de canonisation commune à divers courants religieux en son sein.

Cette dynamique paraît notamment structurée autour du rejet des origines apocalyptiques et messianiques de l'islam incarnées ici par les *ghulāt*, et de la construction d'une mémoire culturelle commune par laquelle l'islam s'affirme comme religion dotée d'une continuité historique, à l'heure où ses orthodoxies se stabilisent.

Ces quelques remarques nous montrent comment la pratique hérésiographique musulmane est un lieu discret mais primordial de la canonisation de l'islam. Sa fonction est d'offrir un socle à la formation des orthodoxies. Dès lors, en tant que pratique et ensemble de sources, cette tradition semble bien mériter, une fois redéfinie de la sorte, son appellation d'hérésiographie.

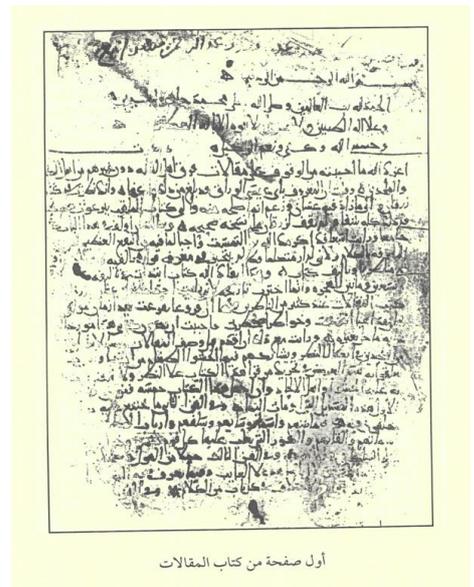


Fig. 3. Édition des Firaq al-Shī'a du shī'ite imamite al-Ḥasan b. Mūsā al-Nawbakhtī par Hellmut Ritter (Istanbul, 1931).

*De l'Amérique à Goa :
les rapports de visites ad limina des évêques portugais (XVIe – XVIIIe siècles)*

Ellen LUZ
Doctorante LabEx HASTEC Césor/EHESS

Notre communication avait pour but d'exposer une importante source historique : les rapports de visite *ad limina* envoyés, par les évêques de l'Empire portugais, à Rome, entre le XVIe et le XVIIIe siècles. Pour atteindre notre objectif général, nous avons organisé notre présentation en trois axes. D'abord nous avons présenté le projet de thèse que nous développons depuis octobre 2020. Ensuite, nous nous sommes concentrés sur l'exposition de certaines données trouvées dans ces rapports *ad limina*. Elles nous ont aidé à mieux connaître et à mieux comprendre la réalité des diocèses extra-européens et les dynamiques d'une Église qui était alors en construction dans les territoires d'outre-mer. Nous avons conclu notre communication en proposant un ensemble de questions suscitées par la lecture de cette documentation et de la bibliographie correspondante.



Fig. 1. Mappemonde, Pero Fernandes. Portugal, vers 1545. Österreichische Nationalbibliothek, Vienne. *Autour du Globe. Le Portugal dans le monde aux XVIe et XVIIe siècles*, LEVENSON, J. (dir.), Imprimerie nationale, 2007.

Notre travail de recherche doctoral porte sur la construction du réseau diocésain dans l'Empire portugais d'outre-mer entre le XVI^e et le XVII^e siècles. Dans ses lignes générales, notre objectif est de comprendre comment cet empire, malgré sa pluricontinentalité, put développer et maintenir un certain degré d'organicité et de cohérence à partir de la structuration de son réseau diocésain. Les rapports de visite *ad limina*, envoyés par les évêques à Rome, constituent une des sources les plus importantes pour le développement de ce projet. En effet dans ces documents, nous pouvons trouver des informations précieuses sur l'histoire et la dynamique du développement de la géographie diocésaine. Mais ces rapports fournissent aussi d'autres renseignements. Par exemple : sur les revenus des dignités ecclésiastiques ; sur l'action pastorale des évêques ; le fonctionnement de la justice ecclésiastique ; sur la création des séminaires diocésains ; les relations établies entre les membres de la hiérarchie religieuse et ceux de l'administration civile, ainsi que sur l'arrivée et la bonne exécution des normes et des décrets du concile de Trente (1545-1563). Ces sources nous renseignent également sur les populations locales : les évêques devaient veiller sur les mœurs et dénoncer leurs soi-disant « vices », mais aussi rassurer le Pontife Romain de l'efficacité des actions pastorales mises en place, capables de maintenir et d'accroître la foi catholique.

Grâce à l'existence du projet de recherche intitulé *ReligionAje – Religião, administração e justiça eclesiástica no Império português (1514-1750)*, l'ensemble des rapports envoyés par les évêques

de l'empire portugais entre le XVI^e et la première moitié du XVIII^e siècle, a été réuni, transcrit, traduit et rendu disponible en ligne. Cet ensemble est composé de quarante-quatre documents, tous conservés dans le fonds de la Congrégation du Concile des Archives Apostoliques du Vatican (AAV).

Nom et date de création des diocèses	Les dates des rapports de visite ad limina envoyés à Rome
Funchal (1514)	1594 ; 1611 ; 1630 ; 1637 ; 1645 ; 1677 ; 1693
Goa (1533)	1605 ; 1617 ; 1621 ; 1640 ; 1644 ; 1734 ; 1747
Bahia (1551)	1615 ; 1639 ; 1642 ; 1696 ; 1698 ; 1702 ; 1711 ; 1721 ; 1733 ; 1745
Cochin (1557)	1756
Malacca (1558)	1626 ; 1720
Macao (1576)	1767
Congo-Angola (1596)	1619 ; 1631 ; 1640 ; 1684 ; 1750 ; 1757
Rio de Janeiro (1676)	1712 ; 1728 ; 1752
Olinda – Pernambouc (1676)	1680 ; 1693 ; 1701 ; 1720 ; 1730 ; 1746
São Luís do Maranhão (1677)	1746

Fig. 2. Tableau de la documentation consultée (AAV)

Mais qu'est-ce, après tout, un rapport de visite ad limina ? Le décembre 1585, le pape Sixte Quint, par la constitution *Romanus Pontifex*, réinstaura l'obligation, pour les évêques, de visiter personnellement et régulièrement, les tombes des apôtres Pierre et Paul à Rome.

À cette occasion, les évêques étaient aussi obligés de déposer un rapport sur l'état temporel et spirituel de leurs diocèses : les rapports de visite *ad limina*. La charge de veiller à l'observation de ce devoir fut accordée, par le même pape, à la Congrégation du concile, par la constitution *Immensa aeterni Dei*, du 22 janvier 1588. Pour les évêques catholiques, la visite *ad limina* et la déposition du rapport signifiaient la reconnaissance de l'autorité du magistère romain, ainsi que l'établissement d'une relation de fidélité par rapport à l'enseignement du concile tridentin¹.

Néanmoins, bien que les visites des évêques à Rome fussent obligatoires – tous les quatre ans pour les évêques de Portugal, tous les 5 ans pour les évêques d'Afrique et d'Amérique et tous les 10 ans pour les évêques d'Asie, la nomination de procureurs autorisés fut très fréquente pendant toute la période moderne. La constitution de Sixte Quint ne fixa pas de questionnaire à remplir par les évêques pour la rédaction de leurs relations. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que le pape Benoît XVI établit une présentation-type du rapport. Pour notre présentation, nous avons choisi d'explorer un ensemble de quatre rapports *ad limina* correspondants à quatre diocèses de l'Empire portugais. Pour le diocèse de Funchal, nous avons analysé le rapport envoyé par l'évêque D. Luís Lemos, le premier mars 1594. Pour l'archidiocèse



Fig. 3. Portrait du pape Sixte Quint (1521 – 1590). École italienne, Romaine. Fin du XVI^e siècle.
<https://www.gslr-antiques.com/fr/boutique/tableaux/portrait-pape-sixte-v-xvie.php>

¹« Avant-propos ». Dans : Philippe BOUTRY et Bernard VINCENT (org.). *Les chemins de Rome. Les visites ad limina à l'époque moderne dans l'Europe méridionale et le monde hispano-américain*. Rome, École française de Rome, 2002, p. 1-4.

de Goa nous nous sommes concentrés sur le rapport envoyé en 1605, par l'archevêque D. Aleixo de Menezes. Le rapport de D. Manuel Batista, daté de 1619, fut celui que nous avons choisi pour aborder la situation de l'Église catholique dans l'évêché africain de Congo-Angola. Nous avons fini notre communication avec l'étude du rapport envoyé par D. Luís de Figueiredo, depuis son archidiocèse de Bahia, au Brésil, en 1733.

Pour notre présentation, nous avons choisi d'explorer un ensemble de quatre rapports *ad limina* correspondants à quatre diocèses de l'Empire portugais. Pour le diocèse de Funchal, nous avons analysé le rapport envoyé par l'évêque D. Luís Lemos, le premier mars 1594. Pour l'archidiocèse de Goa nous nous sommes concentrés sur le rapport envoyé en 1605, par l'archevêque D. Aleixo de Menezes. Le rapport de D. Manuel Batista, daté de 1619, fut celui que nous avons choisi pour aborder la situation de l'Église catholique dans l'évêché africain de Congo-Angola. Nous avons fini



Fig. 4. Portrait du pape Benoît XIV, École française, XVIIIe siècle.
<https://www.gslr-antiques.com/fr/boutique/tableaux/portrait-pape-benoit-xiv.php>

notre communication avec l'étude du rapport envoyé par D. Luís de Figueiredo, depuis son archidiocèse de Bahia, au Brésil, en 1733.

L'examen de ces sources nous permet de réfléchir sur les questions suivantes : Quelle était la finalité pratique de ces rapports envoyés à Rome si une bonne partie des questions abordées par les évêques n'étaient pas sous l'autorité du Pape, mais de celle du roi portugais, en vertu des droits de patronage qu'ils avaient sur l'église ultramarine ? ; Dans quelle mesure les rapports étaient des miroirs des évêques ? Étaient-ils toujours intéressés à reproduire une image favorable de leur action ? Par ailleurs, est-il possible de bien saisir le contenu de ces rapports sans bien connaître les évêques eux-mêmes, leurs relations, leurs intérêts et leurs filiations religieuses, aspects qui peuvent émerger « dans un texte en apparence anodin », comme l'a souligné Joaquim Romero Magalhães ²;

Qu'est-ce qui influençait effectivement le choix des sujets abordés par les évêques dans les rapports ? La volonté de montrer la décence de leur diocèse et leur accord avec les normes tridentines ? Les conflits de juridictions ? Le sentiment d'incompréhension suscité par une réalité éminemment différente de celle de l'Europe où les évêques de l'empire portugais étaient nés et éduqués, au moins jusqu'à la deuxième moitié du XVIIIe siècle ? Le nombre de pages, l'aisance avec laquelle l'évêque écrivait en latin, ainsi que la fréquence de l'envoi de ces rapports peuvent-ils nous apporter quelques renseignements sur les prélats diocésains et sur l'administration de leurs diocèses ? Finalement, puisque les évêques de l'empire portugais d'outre-mer se trouvaient empêchés, la plupart du temps, de se rendre personnellement à Rome, qui étaient leurs procureurs au Saint-Siège ? Comment étaient-ils choisis ? Et selon quels critères ?

²MAGALHÃES, Joaquim Romero. « Les visites *ad limina apostolorum* des évêques de l'Algarve (XVIe – XVIIIe siècle) ». Dans Philippe BOUTRY et Bernard VINCENT (org.). *Les chemins de Rome. op.cit.*, p.85-90.

*Autour d'un prépuce. Authenticité et traditions :
le cas du Prépuce du Christ de Châlons-en-Champagne*

Nicolas GUYARD

Post-doctorant LabEx HASTEC Césor/ EHESS/CNRS

Cette journée d'études a été l'occasion de présenter les premiers résultats de ma recherche postdoctorale autour des questions d'érudition et de pastorale au sujet des reliques du Christ dans un vaste XVII^e siècle, principalement en France.

Je me suis concentré sur la présentation d'un cas en particulier, celui de la polémique qui oppose l'évêque de Châlons-en-Champagne, Gaston-Jean-Baptiste de Noailles, aux chanoines et paroissiens de l'église de Notre-Dame-en-Vaux de la même ville, en 1707. En effet, à l'issue d'une visite pastorale expresse, le prélat décide de retirer la relique de la dévotion des fidèles, cette dernière étant notamment exposée et portée en procession lors du Vendredi Saint. Cette action épiscopale entraîne une longue polémique par imprimés interposés, dont l'ensemble a été rassemblé dans le manuscrit 3264 de la Bibliothèque Mazarine à Paris. Cet exemple a été l'occasion pour moi de présenter les principales dynamiques érudites et pastorales qui touchent au début du XVIII^e siècle les reliques du Christ, permettant ainsi un premier bilan de ma recherche.

Dans un premier temps, j'ai montré l'héritage hypercritique à l'œuvre dans l'action de Gaston-Jean-Baptiste de Noailles. Celui-ci participe à un mouvement plus large de « lipsonoclasme épiscopal », pour reprendre l'expression de Dominique Julia, qui correspond dans les faits à une interprétation rigoriste des décrets tridentins. Gaston-Jean-Baptiste de Noailles reprend une définition restrictive de l'authenticité des reliques, qui doit relever d'un savoir « scientifique » positif, fondé sur un régime de preuves écrites systématiques. Cette conception s'inscrit dans un héritage calviniste repris par certains milieux catholiques érudits, qui trouve sa pleine affirmation avec les figures de Jean Mabillon et Jean-Baptiste de Thiers, à la fin du XVII^e siècle. Ces deux ecclésiastiques savants s'opposent dans une polémique autour de la Sainte-Larme de Vendôme, questionnent les conséquences pastorales d'une érudition critique. Pour Thiers, l'absence de preuves solides de l'authenticité d'une relique doit entraîner son retrait. Pour Mabillon, au contraire, cette posture ne peut être systématisée, car elle entraînerait la disparition de la quasi-totalité des reliques de la catholicité. Gaston-Jean-Baptiste de Noailles s'inscrit dans la lignée d'un Thiers, attaquant dans une publication imprimée la faiblesse documentaire des preuves de son authenticité, notamment un procès-verbal de translation daté de 1404, rédigé par Charles de Poitiers. Son argumentaire vise ainsi à discréditer les quelques preuves documentaires existantes, afin de justifier son acte.

En face, les chanoines et paroissiens de Notre-Dame-en-Vaux produisent au fil des imprimés une argumentation inverse, fondant l'authenticité du Saint-Prépuce sur la tradition, notamment épiscopale, et surtout contestant à l'évêque un quelconque pouvoir de prélever une relique qui ne lui appartient pas. Les arguments prennent également une tournure théologique : pour les défenseurs de la relique, contester son authenticité revient à remettre en cause l'humanité du Christ. Et de reprendre l'argument de Mabillon : pourquoi retirer ce Saint-Prépuce et pas les autres reliques du Christ, dont les preuves d'authenticité peuvent également être critiquées ? Ils dénoncent ainsi ce qu'ils considèrent être un arbitraire épiscopal.

Au final, cette affaire témoigne des débats en cours au début du XVII^e siècle autour du sacré, et de la difficile articulation entre érudition et pratiques pastorales. Malgré la réforme tridentine, les

fidèles conservent un certain pouvoir d'action, n'hésitant pas à contester publiquement l'autorité épiscopale. La clé de l'affaire réside peut-être dans un document original, un poème manuscrit anonyme satirique, qui fait de l'origine du retrait du Saint-Prépuce une querelle entre les chanoines et l'évêque, le sacré devenant une victime collatérale.

Session 2 – PRODUCTION ET CIRCULATION DES SAVOIRS

Quel savoir scientifique dans les jeux de société ? Une première analyse de la production de la famille Wallis

Ilaria AMPOLLINI

Post-doctorante LabEx HASTEC IHMC/Paris 1

Pendant ces premiers mois de recherches, on a identifié, recueilli et analysé les jeux de société et de cartes à thème scientifique que la famille Wallis a imprimé à Londres entre la deuxième moitié du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle. Il s'agit d'une vaste production qui comprend des thématiques très différentes : de l'arithmétique à la zoologie, de la philosophie naturelle à l'astronomie. C'est donc essentiel de comprendre quelles déclinaisons du savoir scientifique étaient transmises à travers ces jeux, avec quels instruments et quelles images.

À l'occasion de la Journée des Jeunes chercheurs, on a présenté des exemples particulièrement significatifs, qui peuvent nous aider à nous concentrer sur la structure de ces jeux, leurs aspects matériels et iconographiques, mais aussi sur les contenus et les moyens par lesquels ils étaient véhiculés aux publics. Tous ces éléments sont fondamentaux parce qu'ils nous permettent de commencer à raisonner sur les destinataires, désirés et atteints, et sur la possible circulation.

Le premier jeu qu'on a considéré est le *New Game of Human Life*, publié par John Wallis en 1790 avec Elizabeth Newbery, une éditrice très connue qui offrait un riche catalogue de livres et de jeux pour les enfants. Il s'agit d'un jeu traduit du français et, même si ce n'est pas à thème spécifiquement scientifique, il est intéressant à cause d'un détail extrêmement révélateur. La dernière case, celle de la victoire, nommée « the Immortal Man », représentait, dans la version originale, le caractère de Voltaire : le philosophe a été substitué, dans l'édition anglaise, par Isaac Newton. Newton devient ainsi le symbole de l'immortalité et il est utilisé comme l'image de la connaissance scientifique unie à la vertu morale.

Le deuxième jeu dont on a parlé est un jeu de cartes dédié à l'astronomie et à la géographie, *The elements of astronomy and geography: explained on 40 cards*, que John Wallis publia en 1795 et qui est un autre jeu traduit de la langue française. Comme pour le précédent, il y a des différences avec



Fig. 1. *The New Game of Human Life*. London: J. Wallis, 1790.

l'édition originale. Les modifications les plus importantes concernent le contenu des cartes : si les images restent identiques, les explications sont beaucoup plus simplifiées. On peut donc créer l'hypothèse que cette simplification signale un changement de destination du jeu : adressé aux étudiants dans la version pensée par l'Abbé Paris, dans la version de Wallis, le jeu a été fabriqué pour les enfants et pour les contextes familiaux, et donc pour les espaces d'apprentissage domestiques.

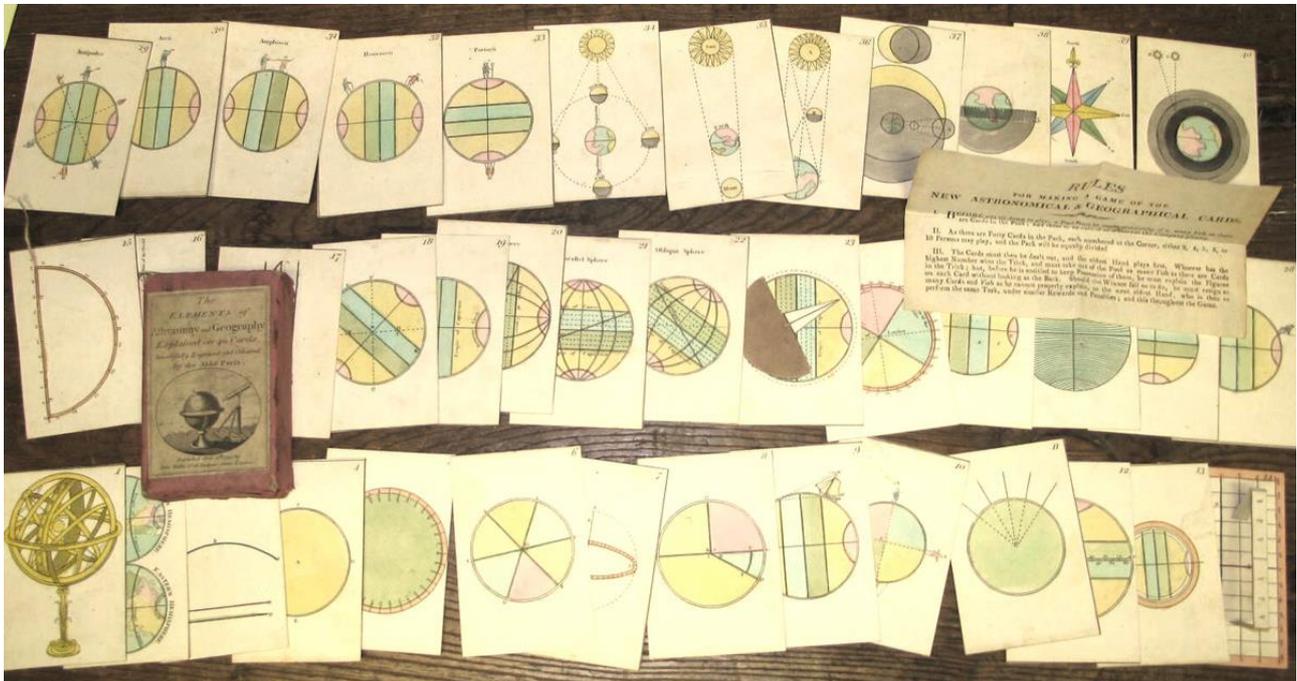


Fig. 2. Abbé Paris, *The elements of astronomy and geography: explained on 40 cards*, London: J. Wallis, 1795.

Les deux autres jeux que nous avons vus ont été publiés par Edward, le fils de John. Son catalogue montre soit des rééditions des jeux déjà proposés par son père, soit des nouveaux jeux, dont certains portent sur des thématiques scientifiques inédites. Le jeu *Wallis' Elegant and Instructive Game Exhibiting the Wonders of Nature*, par exemple, s'articule autour des images de la nature, qui est représentée comme une nature effrayante, magnifique mais dangereuse, en définitive, sublime. Le dernier jeu, le *Wallis' New game of genius, or compendium of inventions connected with the arts, sciences and manufactures*, se concentre par contre sur les inventions, dont

beaucoup sont des instruments scientifiques, comme le télescope, le microscope, le planétaire mécanique ou les globes.

Il y a, en outre, un symbole de l'innovation technologique comme la montgolfière, qui avait été, pendant la fin du XVIII^e siècle, un vrai catalyseur de l'attention du public, et d'autres outils liés à la dimension spectaculaire et récréative de la science, comme la chambre obscure ou la lanterne magique. Comme pour le *New Game of Human Life*, la dimension de la science

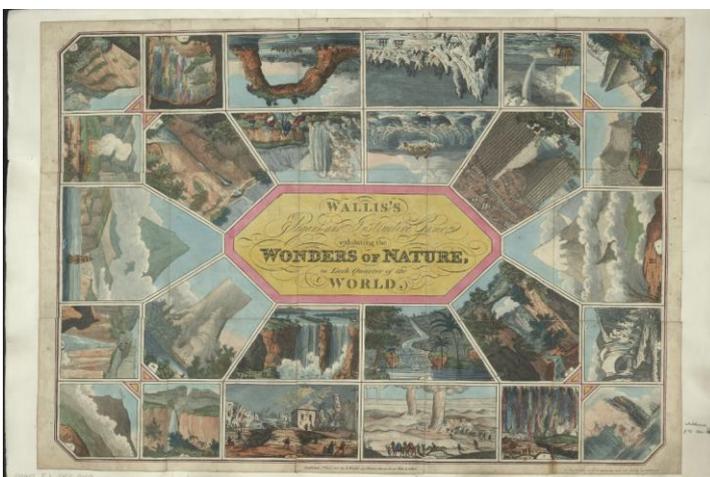


Fig. 3. *Wallis' Elegant and Instructive Game Exhibiting the Wonders of Nature, in Each Quarter of the World*, London: E. Wallis, 1818.

est en relation avec celle de la morale : chaque invention est ainsi décrite comme positive ou négative, selon les effets produits sur l'humanité. Cet aspect nous confirme que le but de ces jeux n'était pas seulement de communiquer des notions scientifiques, mais aussi de les lier à un enseignement moral. Les enfants qui jouaient, vraisemblablement avec leurs parents, pouvaient ainsi apprendre des connaissances en astronomie, en philosophie naturelle, sur la nature, sur la Terre, sur les inventions, sans oublier la dimension de « bons comportements ».

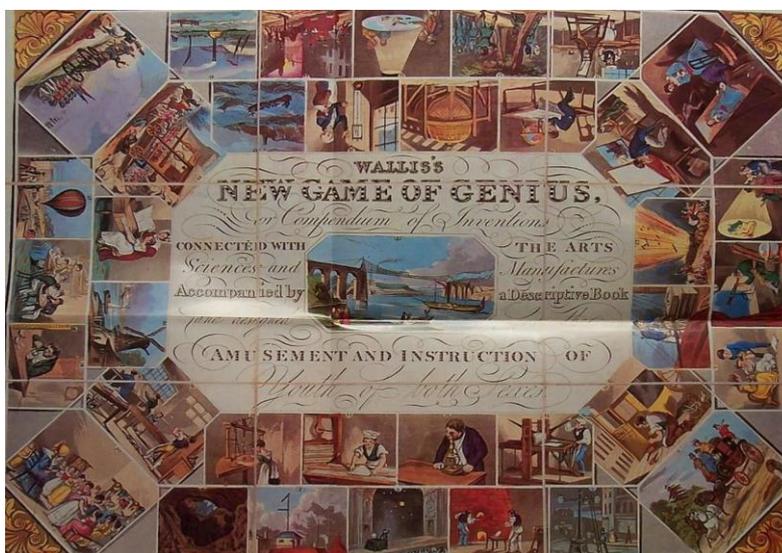


Fig. 4.: Wallis' new game of genius, or compendium of inventions connected with the arts, sciences and manufactures. Accompanied by a descriptive book and designed for the amusement and instruction of youth of both sexes. [London]: E. Wallis, 1830.

Les sœurs et les activités artisanales autochtones dans les écoles-pensionnats canadiennes au XX^e siècle

Marion ROBINAUD

Post-doctorante LabEx HASTEC CéSor/EHESS/CNRS

Dans les écoles-pensionnats autochtones au Canada, la discipline est réputée pour être stricte et les emplois du temps sont millimétrés. Mis en place à la fin du XIX^e siècle dans l'objectif d'assimiler les populations autochtones par l'éducation des plus jeunes, ces établissements représentent une sombre facette de l'histoire canadienne. Au centre de ce processus éducationnel se trouvent les congrégations religieuses et tout particulièrement les sœurs qui s'occupaient des enfants en permanence. Alors que l'ensemble des savoirs transmis dans ces établissements (savoir-faire et savoir-être inclus) devait permettre de supprimer tout élément de la culture traditionnelle autochtone de la vie de ces enfants, les archives et les témoignages de religieuses indiquent la



Fig.1. Algoma University Archives - 2015 - 054/011 (007)

pratique d'activités parascolaires considérées comme « de loisir ». Ces activités donnent à voir une facette plus ambiguë de ces établissements avec une forme de retour : une amérindianisation des activités.

Par exemple, dans les journaux d'écoles, on retrouve des illustrations faisant référence au monde autochtone (bien qu'il s'agisse d'une image stéréotypée), ainsi que des textes rédigés en langues vernaculaires. L'usage de langues vernaculaires entait donc partiellement accepté, mais également maîtrisé par au moins un missionnaire (masculin ou féminin) au sein de l'établissement pour valider la publication du texte en question. Dans les archives, dans les directives données par les missionnaires masculins, on constate un changement de discours à partir des années 1930/40 : il n'est plus question d'éradiquer les langues, mais d'en faire un outil. Le personnel religieux doit se servir des langues autochtones pour une meilleure intercompréhension, favorisant à terme l'assimilation et l'émancipation souhaitées. Et il est désormais souhaitable que les religieuses connaissent, elles aussi, les langues maternelles des enfants dont elles ont la responsabilité. La culture autochtone est désormais pensée comme avantageuse pour le système des écoles-pensionnats, et, progressivement, elle s'invite dans ces établissements.

Cela est explicite lorsque l'on observe la pratique et l'enseignement de la couture et de la broderie. Affaires de femmes dans les mondes autochtones comme dans les milieux blancs, il s'agit d'un apprentissage commun dans ces établissements. Depuis Marie de l'Incarnation et les premières écoles de l'époque de la Nouvelle-France aux écoles-pensionnats de l'Ouest des XIX^e et XX^e siècles, les sœurs encouragent les



Fig. 2. Algoma University Archives - 2015 - 054/011 (007)

jeunes filles autochtones à coudre et à broder, en particulier des motifs floraux – le motif floral étant devenu un marqueur culturel et identitaire des mondes autochtones nord-américains depuis la fin du XVIII^e siècle. Par cet apprentissage, il s'agit d'acquérir patience et précision, mais également d'apprendre à « se tenir tranquille, avoir les doigts occupés »³, d'être donc disciplinées et de ne pas rester oisives. Sous couvert de la valorisation d'une pratique artistique et culturelle traditionnelle, ce sont des savoir-faire genrés correspondant aux valeurs prônées par les missionnaires qui sont mis en valeur.

Par le truchement d'éléments à connotations traditionnelles et par l'amérindianisation des pratiques, c'est bien la transformation du modèle culturel autochtone qui se joue dans ces établissements. Mais, les pratiques missionnaires, les discours au sujet de l'assimilation des Amérindiens et les activités proposées aux élèves évoluant, le statut donné aux religieuses dans ces établissements évolue également. Leur sexe féminin les conditionnait à une place secondaire d'« auxiliaire » et de « collaboratrice ». Mais en



Fig. 3. Algoma University Archives - 2015-054/011 (007)

³Verdier 1979, 172.

prenant une part active dans la connaissance des cultures autochtones et dans la mise en valeur de celles-ci dans des activités parascolaires, elles gagnent leurs galons de missionnaires. À travers le prisme de l'évolution des pratiques dans ces établissements, c'est la modification des pratiques missionnaires dans un sens plus large qui se donne à voir. Croisant les études en situations coloniales et assimilatrices et les études relatives aux congrégations féminines, il est possible de mettre en exergue une transformation progressive du statut donné aux femmes d'Église.

« Vô aprender a ler, pra dar lição aos meus camaradas ».
Expériences pilotes d'alphabétisation pour adultes et circulations militantes internationales
entre le Brésil, la Guinée-Bissau et le Cap-Vert (années 1970)

Mélanie TOULHOAT
Post-doctorante LabEx HASTEC IMAF/CNRS

Cette communication porte sur l'histoire de l'éducation populaire et de l'alphabétisation pour adultes, ainsi que des circulations internationales de l'œuvre du pédagogue brésilien Paulo Freire, en Guinée-Bissau post-Indépendance. Je propose d'analyser la constitution des réseaux internationaux ayant permis la création en 1971 à Genève de l'Institut d'action culturelle (IDAC), les premiers contacts avec Mário Cabral, Ministre de l'Éducation de Guinée-Bissau à partir de 1975, et la réalisation conjointe de projets tels que les Centres d'éducation populaire intégrée (CEPI), dès 1977.

Des acteurs internationaux de l'éducation populaire

Paulo Freire, enseignant et pédagogue brésilien, fut contraint à l'exil en 1964 et accueilli à Genève en 1970 par le Conseil œcuménique des Églises. Il fonda l'année suivante l'Institut d'action culturelle (IDAC) avec d'autres exilé(e)s brésilien(ne)s, afin de réinventer ses premiers travaux réalisés dans le nord du Brésil au début des années 1960. En 1975, un an après la proclamation officielle de l'Indépendance de la Guinée-Bissau, l'équipe de l'IDAC fut invitée par Mário Cabral, nouveau Ministre de l'Éducation, à contribuer à son programme national d'alphabétisation.

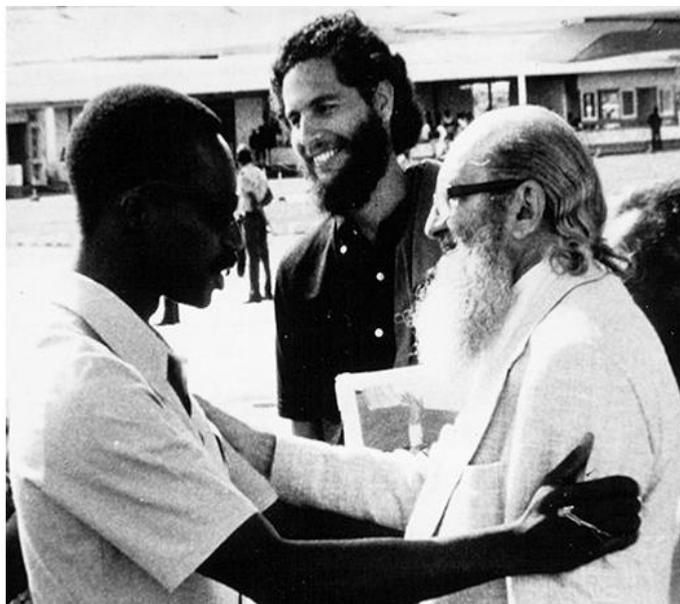


Fig. 1. Photographie de Mário Cabral accueillant Paulo Freire et Miguel Darcy de Oliveira, 1975, Bissau (Acervo Paulo Freire)

Réseaux militants et circulations internationales, entre l'IRFED et l'IDAC

Roland Colin, à la tête de l'Institut international de recherche et de formation, éducation et développement (IRFED) en 1966, après la mort de son fondateur, le Père Lebret, m'a accordé un entretien à Paris le 30 mars 2021. Il atteste la collaboration de structures internationales dans la mise en place des projets d'alphabétisation et éducation populaire, notamment la création des CEPI en zones rurales. Roland Colin a travaillé avec Paulo Freire et de nombreux autres éducateurs brésiliens. Au sein du Conseil œcuménique des Églises se trouvent de nombreuses archives de l'IDAC, qui confirmeront certainement ces collaborations internationales et me permettront d'en affiner l'analyse.



Fig. 2. Photographie de Marich Devise, entretien réalisé avec Hucó Monteiro, 11/05/2021, Bissau.

Travail de terrain en Guinée-Bissau

A l'heure où j'écris ce compte-rendu, je me trouve à Bissau pour mener des recherches sur le terrain. J'ai réalisé deux entretiens avec d'anciens professeurs et coordinateurs des CEPI, Hucó Monteiro et Faustino Imbali.

Tous deux ont détaillé le fonctionnement des écoles populaires rurales, la division des semaines et des jours, l'importance de la transmission des savoirs entre détenteurs traditionnels, formateurs scientifiques et jeunes adultes des communautés. Je suis également à la recherche de sources privées issues des anciens élèves : carnets d'alphabétisation, cahiers, notes personnelles...

J'ai identifié des collections d'archives au sein de l'Institut national d'études et de recherches (INEP) et j'espère y trouver des documents concernant la période post-Indépendance. J'ai également contacté la rédaction du périodique *Nô Pintcha*, qui publia au cours des années 1970 des carnets spéciaux d'éducation et alphabétisation.

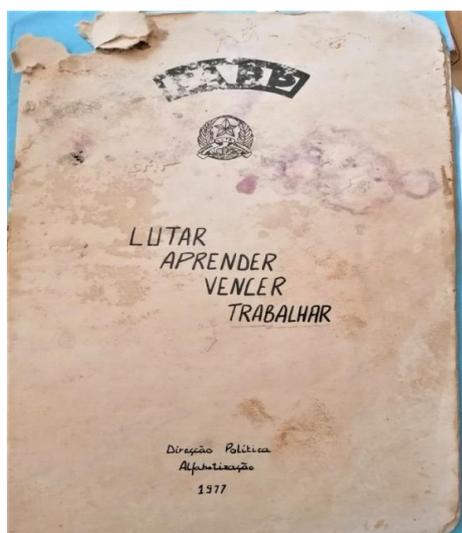


Fig. 3. Photographie personnelle, carnet d'alphabétisation, 11/05/2021, Bissau.

Par la suite...

La *Revue d'Histoire Contemporaine de l'Afrique* a accepté ma proposition pour son numéro consacré aux « Nouvelles recherches en histoire contemporaine de l'Afrique ». Je pourrai ainsi rédiger un premier travail conséquent de réflexion au sujet de ce projet. Je vais également participer au colloque international « Réécriture-s de l'Afrique dans le Tout-Monde (XX^e – XXI^e siècles) » en novembre 2021 à l'Université Félix Houphouët-Boigny, afin de présenter ce travail de recherche.

Des rites au festival : empreinte hittite ou interprétation des savoirs dans l'archive du devin d'Émar ?

Charlotte FERNANDES

Doctorante LabEx HASTEC PROCLAC/ EPHE



Fig. 1. Vue aérienne du site de Meskéné (en second plan) vers le nord-ouest- Hugo Poidebard.

Grâce aux sources hittites, nous savons que la ville d'Émar, située en Syrie du Nord, a été intégrée à l'empire hittite vers le milieu du XIV^e siècle avant J.-C. Malheureusement, les modalités de son annexion n'y sont pas décrites. Par conséquent, les questions de l'arrivée ainsi que la « domination » politique et culturelle des Hittites à Émar sont devenues des débats historiographiques majeurs mais mal compris.

Notre étude s'est portée sur l'archive la plus importante de la cité, celle dite de la « maison du devin » qui se compose de textes religieux (fêtes, rituels) et de textes juridiques (achats, testaments).

Deux formats ont été identifiés dans le corpus des

textes juridiques, appelés respectivement, en fonction des chercheurs, le conventional format/format syrien et le free format/format syro-hittite : l'un serait un format local tandis que l'autre serait une conséquence de l'arrivée des Hittites.



Fig. 2. C 23 Décision légale devant Pilsu-Dagan, roi d'Émar.



Fig. 3. HC 12 Décision légale devant le Grand Intendant du pays et le Collège des Anciens de la cité d'Émar. Westenholz, CM 13, planche 3.

Étonnement, l'analyse des textes juridiques a été appliquée aux textes religieux. Parmi ces derniers, le Zukru a été spécifiquement étudié car documenté par deux versions. Fête centrale de la cité, sa potentielle évolution illustrerait pour certains des changements liés aux Hittites.

Il s'agissait donc d'étudier la potentielle ingérence hittite dans la vie religieuse d'Émar en réinterrogeant non seulement les sources mais également l'historiographie sur le sujet. Le but était



Fig. 2. Un des fragments de la version courte du Zukru

de comprendre s'il s'agissait d'une réalité historique ou bien d'un présupposé historiographique.

Notre premier point a été d'explicitier ce qu'est la fête du Zukru. Les deux versions connues de la fête sont de même nature et comportent les mêmes rites à accomplir.

Néanmoins, on considère traditionnellement qu'elles présentent deux différences fondamentales : leur format et surtout leur classification. La version courte du Zukru, qui serait en *conventional format*/format syrien, serait un *parṣu*, des « rites », tandis que la version longue, qui serait *free format*/format syro-hittite, serait un EZEN, un « festival ». L'étude de l'existence de ces deux versions a été versée au

dossier du potentiel impact hittite sur la culture locale d'Émar.

Notre second point a été de démontrer que cette séparation entre les deux versions se fondait sur des présupposés autant historiques qu'historiographiques. En effet, on considère souvent le terme « annexion » comme impliquant de la part du dominant d'intervenir dans les savoirs et croyances du dominé. Les changements observés entre les deux versions ont alors été associés à ce phénomène par les chercheurs. Cela se ressentirait tout particulièrement par l'utilisation du terme « festival » dans la version longue, illustrant une reformation hittite.

Notre troisième point a été d'étudier directement les fragments du Zukru. Que ce soit le format de la tablette ou la paléographie, les conclusions historiographiques ne correspondent ni aux sources ni à un impact hittite. Enfin, la division des deux versions entre « rites » et « festival » n'est qu'une construction de chercheurs : la version courte du Zukru est autant un festival que la version longue, malmenant les débats historiographiques sur une division créée par les Hittites.

Nous avons mis en évidence que les critères des textes juridiques ne pouvaient pas être transférés aux textes « religieux ». De même, nous avons démontré que les modifications présentes n'ont provoqué aucune rupture dans les savoirs ainsi que dans le substrat culturel local d'Émar et sont principalement des constructions historiographiques. Ainsi, les Hittites ne sont pas les acteurs des changements observés dans le *Zukru*. Deux questions peuvent alors être posées : comment expliquer le changement de traditions sribales à Émar ? Et enfin, si les Hittites n'ont alors eu aucun impact réel sur la fête la plus importante de la cité, qu'en est-il alors leur potentiel impact dans les structures juridiques et politiques de la ville ?

Les procès-verbaux des réunions du Comité d'Égyptologie, recherches en cours sur la gestion du Service des Antiquités égyptiennes sous Pierre Lacau (1914-1937)

Carole JARSAILLON

Doctorante LabEx HASTEC AOROC/ EPHE

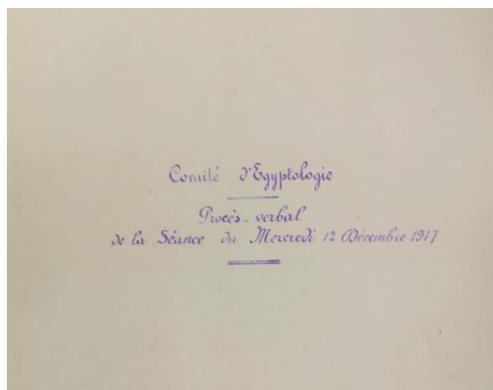


Fig. 1. Page de garde du procès-verbal de la réunion du Comité d'Égyptologie du Mercredi 12 Décembre 1917. Archives Lacau du Centre W. Golenischeff (EPHE)

Au sein du fonds Pierre Lacau, conservé dans les archives égyptologiques du Centre Golenischeff (EPHE) se trouve un ensemble documentaire particulièrement riche : les procès-verbaux des réunions du Comité d'Égyptologie. Ces comptes-rendus relatent avec précision les discussions et débats qui animaient les réunions de ce Comité, présidé par le directeur du Service des Antiquités. Ce service du Gouvernement égyptien avait pour mission d'administrer les fouilles, le musée du Caire ainsi que l'ensemble des affaires liées au patrimoine égyptien antique. Les séances du Comité d'Égyptologie permettaient au directeur du Service des Antiquités de présenter à d'autres membres du Gouvernement

égyptien les affaires courantes, et éventuellement de prendre ensemble des décisions majeures. La principale mission du Comité était ainsi l'attribution des autorisations de fouilles aux archéologues et institutions étrangères. Les procès-verbaux de ces réunions sont donc une mine d'informations précieuses pour mieux comprendre le fonctionnement du Service des Antiquités, et l'impact des enjeux diplomatiques de l'archéologie en Égypte au début du XX^e siècle. L'étude de ces sources étant en cours, nous avons présenté lors de cette communication quelques pistes de réflexions, en nous concentrant principalement sur deux aspects : d'une part, la question de la composition du comité, en tentant d'en identifier les acteurs et leurs intérêts, et d'autre part celle du processus d'attribution des permis de fouilles, en essayant d'en déterminer les critères et les enjeux.

La question de la composition de ce Comité se pose surtout dans la mesure où la situation politique de l'Égypte, et en particulier du Service des Antiquités, est particulièrement complexe à cette période. En 1914, l'Empire britannique impose un protectorat à l'Égypte, une situation coloniale qui perdure jusqu'en 1922. Le Service des Antiquités se trouve donc sous l'autorité du Gouvernement égyptien, lui-même mis sous tutelle par les Britanniques. Or, ce Service est dirigé par Pierre Lacau, un Français, travaillant au service l'Égypte. Dans ce contexte : qui siège donc au Comité d'Égyptologie, et quels intérêts défendent-ils ? Les sources montrent que le Comité rassemble des hommes politiques plutôt que des scientifiques. Sur la dizaine de membres qui le composent en 1914, seul le directeur du Service des Antiquités, Lacau, est égyptologue. Les autres sont des hauts fonctionnaires, ministres et conseillers : environ la moitié travaille pour le pouvoir colonial britannique, l'autre pour le Gouvernement égyptien.



Fig. 2. Portrait de Pierre Lacau publié dans Le Petit Journal Illustré du 2 Mars 1924, p. 4.

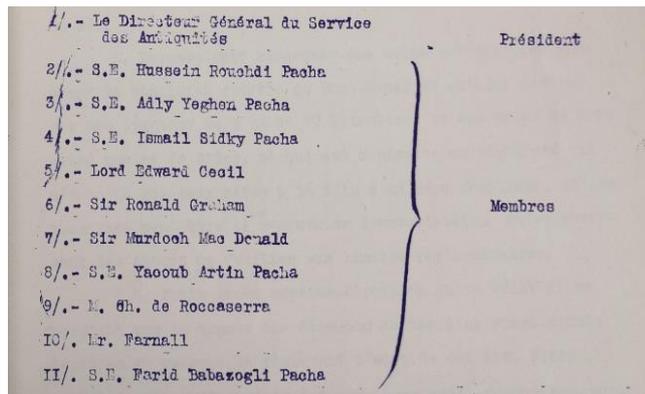


Fig. 3. Membres du Comité d'Égyptologie en 1915. Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité d'Égyptologie du Mercredi 3 Mars 1915. Archives Lacau du Centre W. Golenischeff (EPHE).

Comprendre la multitude d'enjeux diplomatiques se confrontant au sein du Comité permet de mieux appréhender la question centrale de ces réunions : l'attribution des autorisations de fouilles. Certains exemples montrent l'impact du contexte politique sur ces décisions, comme la réattribution de la concession de Tell el-Amarna aux Britanniques en 1919, site majeur initialement fouillé par les Allemands jusqu'à l'annulation de leur contrat lors de la Première Guerre Mondiale. Outre les cas particuliers, la recension de détails concrets fournis par

ces procès-verbaux sur les types de fouilles autorisées par le Service permet dans un premier temps de mesurer l'écart entre les lois, connues des historiens, et leur application pratique. Par ailleurs, deux tendances se dégagent pour le moment des données récoltées, à commencer par l'impact de la Première Guerre Mondiale, qui annule les concessions allemandes et autrichiennes et fait chuter le nombre de fouilles. Se dessine également une évolution vers la restriction des prérogatives des fouilleurs étrangers : réduction de la taille des concessions, interdiction de fouilles aux particuliers, diminution de la part d'objets cédés aux fouilleurs.

Les actes du colloque. Le travail et les techniques dans l'histoire de « la technique »

Marcos CAMOLEZI
Post-doctorant LabEx HASTEC CAK/EHESS/CNRS

La présentation que nous avons faite dans le cadre de ces Journées s'inscrit dans notre projet de recherche intitulé « L'invention française de "la technique", 1933-1948 ». Nous n'avons cependant pas eu l'intention de mettre au jour un résultat de recherche à proprement parler, mais plutôt de répondre, sous forme d'essai, à une question que nous nous sommes posée en consultant la correspondance entre Ignace Meyerson et Marcel Mauss aux archives du Collège de France : que serait devenue « la technique » en France si le numéro spécial de 1948 du *Journal de psychologie* n'avait pas paru ?

En premier lieu, nous avons présenté le concept de « la technique » : pourquoi faut-il parler ici d'une histoire du concept de « la technique » plutôt que de renvoyer à la discipline de l'histoire des techniques ? En répondant à cette question, nous avons fait la synthèse des enjeux et thématiques posés par un ensemble de dossiers et de numéros spéciaux de revues consacrés au concept de « la technique » entre 1933 et 1948 en France. Cette périodisation est marquée, d'un côté, par la publication du numéro de la *Revue de synthèse* intitulé « Rapports de la Science et de la Technique » et, de l'autre, par la parution du numéro du *Journal de psychologie* intitulé « Le travail

et les techniques », en l'occurrence l'objet même de cette communication. Ainsi, au lieu de partir d'une idée établie et aux contours figés, notre approche nous a permis de saisir « la technique » dans son émergence, comme un concept *se faisant* qui aboutit à une nouvelle acception du substantif féminin dans les années 1930 : « la technique » comme *action, acte et activité* du vivant humain qui transforme son milieu dans le temps irréversible de l'histoire.

En deuxième lieu, nous avons présenté à l'aide du livre *Les sciences sociales face à Vichy* édité par Isabelle Gouarné (Paris, Garnier, 2019), l'histoire de la réalisation de la « Journée de psychologie et d'histoire du travail et des techniques », soit colloque « Travail et techniques » de 1941, et l'histoire de la publication des actes du colloque en 1948. Nous avons ensuite concentré notre exposé sur l'article « Les techniques et la technologie » de Marcel Mauss, que nous pensons représenter la tonalité de la manifestation scientifique réalisée à Toulouse en 1941. Dans un texte sans doute remanié au lendemain de la guerre, Mauss réagit au renouveau de la querelle du machinisme qu'il avait vue naître au lendemain de la Grande Guerre et contre laquelle de nombreux universitaires, parmi lesquels lui-même, se sont battus afin d'établir « la technique » comme un concept approprié pour les sciences humaines. Selon Mauss, il serait en effet inutile de condamner « la technique » car celle-ci correspond à une dimension de la vie inscrite dans le corps et présente dans toutes les sociétés : « Ne blâmons ni ne louons » cette faculté qui se trouve à l'origine du processus même d'homínisation, encourage-t-il.

En troisième et dernier lieu, une fois présentées l'invention du concept de « la technique » et l'initiative prométhéenne d'Ignace Meyerson, nous avons identifié un accord entre les suggestions de Mauss et certaines tendances suivies dans l'après Seconde Guerre mondiale en France. En effet, sans vouloir assigner à Marcel Mauss le rôle d'un prophète, n'est-il pas possible de voir dans « Les techniques et la technologie » un recommencement, ainsi que l'on voit souvent dans « Les techniques du corps » l'ouverture d'un vaste horizon de recherche en sciences humaines ? En 1948, Mauss insiste en effet sur le potentiel classificatoire et ethnographique du concept qu'il avait aidé à fonder : « on exagère son danger. Ne parlons ni de bien, ni de mal », propose Mauss, qui voit dans « la technique », en deçà d'une forme de domination diabolique ou d'un prolongement vital, un outil bon pour les sciences humaines.

*Patrimonialiser l'anthropologie.
Créer l'archive photographique du Laboratoire d'Anthropologie Sociale*

Anaïs MAUJARIN
Post-doctorante LabEx HASTEC CAK/EHESS/CNRS

Nombreuses sont les institutions scientifiques à avoir accumulé des photographies, dont le statut est aujourd'hui questionné et repensé face à l'intérêt que suscitent les images historiques et à l'avènement des outils numériques. Cette recherche éclaire la place et le rôle de ces objets dans l'anthropologie française depuis les années 1960, en prenant pour objet l'archive photographique d'un lieu phare de la discipline, le Laboratoire d'Anthropologie Sociale (LAS) fondé par Claude Lévi-Strauss au Collège de France.

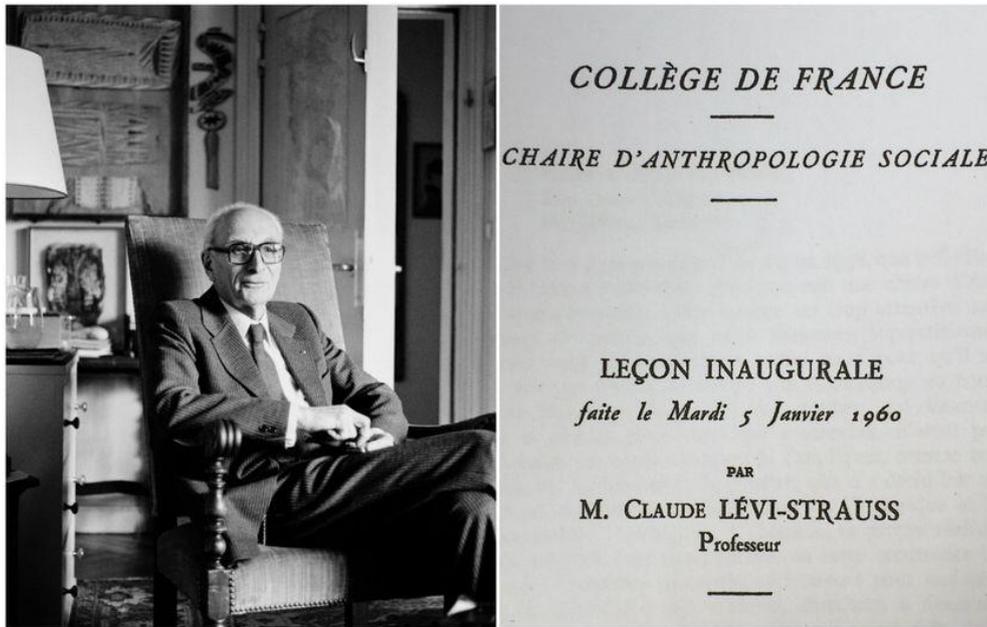


Fig. 1. Claude Lévi-Strauss chez lui à Paris, 1983 par Michèle Bancilhon et page de garde de sa leçon inaugurale au Collège de France (AFP/MBANCILHON/Collège de France).

Les témoignages retrouvés et les entretiens menés – que la consultation des archives viendra compléter lorsque celles-ci seront à nouveau consultables – permettent de comprendre la place particulière qu'ont eu les photographies au LAS dès les années 1960 et éclairent le processus de patrimonialisation dont elles ont ensuite fait l'objet à partir des années 1980-1990, jusqu'à leur récente numérisation. Revenir sur les modalités concrètes de ce processus invite à voir comment une logique de l'archive, et de l'archive de chercheur, a alors été appliquée à la photographie, se construisant par opposition à une logique de diffusion et une logique de collection.



Fig. 2. Des membres de l'équipe au travail dans l'espace des Human Relations Area Files, LAS, en 1984 (archives LAS).

Le LAS conserve aujourd'hui dans sa bibliothèque une « archive photographique » de plusieurs milliers d'objets, constituée progressivement depuis la création du laboratoire en 1960. Le projet formulé au départ est celui d'une « photothèque », intégré à la bibliothèque, où les chercheurs seraient tenus de déposer leurs photographies de terrain. Les photos semblent alors avoir eu un statut particulier par rapport aux autres « matériaux de terrain » (carnets de terrain, notes, croquis, documentation récoltée, etc). Françoise Zonabend, membre du LAS, rapporte par exemple que seules les photographies de la

mission Minot, menée dans le Chatillonnais à partir de 1967, furent déposées au sein de la photothèque. Le reste ne leur fut pas demandé : « ces photographies ne subirent donc pas le même sort que les autres 'papiers' de l'enquête. »



Pl. 1.— La croix du cimetière, au pied de laquelle, autrefois, on enterrait les curés de la paroisse.

(Cliché Françoise Zonabend)

Fig.3. Zonabend Françoise, « Les morts et les vivants. Le cimetière de Minot en Châtillonnais », *Études rurales*, n°52, 1973. p. 17. Photographie de Françoise Zonabend.

Lorsque Marion Abélès, qui a dirigé la Bibliothèque du LAS jusqu'en 2012, arrive au laboratoire en 1973, il existe bien quelques ensembles de photographies au sein de la petite bibliothèque. Ils ont un statut relativement précieux, mais sont néanmoins en nombre restreint, et Lévi-Strauss comme les membres du laboratoire leur accorde alors, en tant qu'ensemble et en tant qu'archive, peu d'importance.

Il faut attendre le déménagement du LAS en 1985 dans les locaux actuels, rue du Cardinal Lemoine, pour que ces images soient redécouvertes, de même que les quelques fonds d'archives d'ethnologues (Robert Hertz et Alfred Métraux notamment). Les années 1980 constituent par ailleurs un moment pivot de la réflexion patrimoniale sur les archives scientifiques, comme le rappelle Jean-François Bert. Les archives de chercheurs apparaissent dorénavant comme des ressources utiles pour retracer l'évolution des politiques scientifiques et des savoirs. La création de l'Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine (IMEC) en 1988 est emblématique de ce mouvement. Il a été une source d'inspiration explicite pour Marion Abélès et les actions du LAS, de même que les réflexions menées autour des Archives Nationales à cette même période.

Un autre laboratoire d'anthropologie engage également une réflexion sur les matériaux de terrain : le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC) fondé par Éric de Dampierre en 1967, dont la bibliothèque est dirigée par Marie-Dominique Mouton. Cette dernière et Marion Abélès se rencontrent dans les années 1990 et constituent rapidement un binôme moteur dans la reconnaissance de l'intérêt historique des archives de l'anthropologie. Bientôt, il ne s'agit plus seulement de conserver dans de bonnes conditions les fonds qui ont été accumulés par les laboratoires, mais de les enrichir. Les photographies font partie de ce dont il est délicat pour les chercheuses et les chercheurs de se séparer.

Ces femmes documentalistes tissent alors des relations patientes avec les auteurs afin, non seulement, de les convaincre de l'importance des dépôts et des dons, mais également de réunir les éléments de contexte nécessaires à la compréhension des matériaux visuels (légendes, etc.). Elles contribuent ainsi à créer des archives matérielles et visuelles du travail scientifique, qui se confrontent aujourd'hui à des enjeux de recoupement entre institutions, de numérisation et de mise en ligne.



Fig. 4. Lucien Sebag, La traversée du fleuve Paraguay, 963, Fonds Lucien Sebag & Pierre Clastres (archives LAS).